



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Conseil de communauté du **15 décembre 2014**

Délibération n° 2014-0455

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Groupement régional alimentaire de proximité (GRAP) pour son programme d'actions 2014 en faveur de la création d'activité dans le secteur alimentaire

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local

**Rapporteur** : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : vendredi 5 décembre 2014

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Compte-rendu affiché le : mercredi 17 décembre 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rivalta, Rousseau, Desbos, Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, MM. Barge, Barret, Mmes Basdereff, Baume, Beautemps, Belaziz, MM. Bérat, Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Bousson, Mme Bouzerda, MM. Bravo, Brolquier, Mmes Brugnera, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mmes David, de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, MM. Fenech, Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guiland, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Kepenekian, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, M. Millet, Mme Millet, MM. Moreton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Pouzol, Quiniou, Mme Rabatel, MM. Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sellès, Mme Servien, MM. Sturla, Suchet, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Bernard (pouvoir à Mme Laurent), Mme Berra (pouvoir à Mme Gardon-Chemain), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), Mme Burillon (pouvoir à Mme Bouzerda), MM. Calvel, David (pouvoir à M. Jeandin), Mmes Hobert (pouvoir à Mme Gailliot), Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), M. Piegay (pouvoir à M. Bousson).

**Conseil de communauté du 15 décembre 2014****Délibération n° 2014-0455**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention à la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Groupement régional alimentaire de proximité (GRAP) pour son programme d'actions 2014 en faveur de la création d'activité dans le secteur alimentaire**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 26 novembre 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Groupement régional alimentaire de proximité (GRAP) est une société coopérative d'intérêt collectif (SARL à capital variable). Elle a été créée en novembre 2012 à la suite d'une étude de faisabilité financée par des fonds européens et la Ville de Lyon pour développer des activités autour du concept novateur de "coopérative filière intégrée", sur le modèle des coopératives d'activité et d'emploi. La SCIC GRAP intervient plus particulièrement dans la filière alimentaire biologique locale, dans la transformation, la logistique, la distribution en demi gros et au détail.

La coopérative-filière intégrée imaginée par la SCIC GRAP regroupe différents projets et activités situés dans une même filière et dans une même région géographique. Cela lui permet de proposer une offre de services mutualisés, avec un accompagnement et une expertise sectorielle. L'objectif est de regrouper les forces, pour réaliser des économies d'échelle, mutualiser la trésorerie, les risques financiers et les options stratégiques. Ce regroupement de compétences permet à la SCIC GRAP de professionnaliser les acteurs de son réseau et de favoriser un changement d'échelle des projets portés par les structures de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Elle porte, notamment, la création de la Halle d'Oullins, qui est particulièrement innovante par son modèle économique et ses finalités sociales : créer sur une surface de près de 1 000 mètres carrés, une épicerie solidaire et un magasin de producteur, un atelier de transformation, une surface de stockage et un espace de bureaux et salle de réunion.

Cette réalisation résulte de la coopération entre plusieurs projets intégrés de la SCIC GRAP (épicerie "3 petits pois", restaurant "la carotte sauvage") et l'association "La Galerie paysanne" qui regroupe 25 producteurs de la région.

La SCIC GRAP propose aux membres de son réseau l'ensemble des services suivants :

- services supports (comptabilité, déclaration fiscale et sociale, ressources humaines, juridique, informatique),
- accompagnement (formation, suivi et prévision d'activité, réflexion stratégique, médiation, animation),
- services métiers (logiciel OpenERP : formation, développement commercial, gestion financière, approvisionnements, logistique-stockage, recherche de synergies opérationnelles),
- financement (ingénierie financière, rédaction de plans d'affaires, mise en relation investisseurs, montage et négociation bancaire, rédaction de documents juridiques, mutualisation du risque pour tous les projets de la coopérative),

- développement (mutualisation des moyens pour la recherche et développement (R&D), mise en commun de moyens financiers et humains pour développer de nouveaux projets, développement des maillons manquants dans la chaîne des synergies opérationnelles entre activités).

Enfin, les activités intégrées à la coopérative peuvent l'être à différents niveaux :

- les projets totalement intégrés : ils n'ont pas de personnalité morale indépendante, ce sont des établissements secondaires de la SCIC GRAP qui bénéficient de l'ensemble des services. Ils impliquent un investissement inférieur à 100 k€,

- les projets associés de type société à responsabilité limitée (SARL) ou société anonyme (SA) : la SCIC GRAP prend des participations et devient associé minoritaire. L'entreprise choisit les services à la carte.

#### **a) - Objectifs**

La Communauté urbaine de Lyon a initié une démarche pour développer l'économie sociale et solidaire. En effet, dans le contexte socio-économique actuel, les acteurs de l'économie sociale et solidaire (associations, fondations, mutuelles de santé et d'assurances, banques coopératives, coopératives de production, coopératives d'artisans, coopératives d'acheteurs, coopératives d'activité et d'emploi) ont démontré leur contribution économique au maintien de l'emploi et de l'activité économique sur le territoire. Ils représentent, aujourd'hui, plus de 12 % des établissements privés et assurent plus de 9 % des emplois salariés en "équivalent temps plein" de l'agglomération lyonnaise, notamment dans le secteur associatif dédié à l'éducation, l'action sociale, la santé ou la culture.

Le soutien de la Communauté urbaine porte en 2014 sur l'animation des structures représentatives de l'économie sociale et solidaire et du plan d'actions élaboré pour s'intégrer aux différentes politiques publiques promues par la Communauté urbaine. Celui-ci s'articule autour de 4 axes :

- favoriser le développement de l'entrepreneuriat en économie sociale et solidaire, en synergie avec le plan d'actions de Lyon\_Ville de l'Entrepreneuriat (L\_VE),

- professionnaliser les acteurs de l'économie sociale et solidaire et structurer les réseaux par le développement de pôles de compétences,

- connaître et faire connaître l'économie sociale et solidaire,

- soutenir des projets d'agglomération, notamment autour de l'habitat coopératif, du commerce équitable ou la création de nouvelles filières économiques.

La Communauté urbaine souhaite soutenir la SCIC GRAP au regard de son caractère innovant en matière d'accompagnement des créateurs d'entreprise de l'économie sociale et solidaire sur l'agglomération et de son implication au service des objectifs de L\_VE.

#### **b) - Bilan des actions 2013**

A ce jour, la SCIC GRAP regroupe 40 personnes dont 10 personnes en situation de création d'activité sous contrat d'appui au projet d'entreprise (CAPE), et 30 salariés en contrat à durée indéterminée (CDI) représentant 24 équivalent temps plein (ETP). L'équipe interne accompagne 13 activités économiques différentes représentant un ensemble de 32 personnes. Sur ces 13 activités, 10 sont des créations (activités qui n'existaient pas avant le 1er janvier 2013), 2 sont des activités existantes et une est une reprise d'une activité existante à la barre du tribunal. En comptant la création de GRAP elle-même, la coopérative GRAP a été à l'initiative directe de la création de 5 entreprises nouvelles, dont 3 coopératives. Les personnes accompagnées sont des chômeurs indemnisés par Pôle emploi ou aux minimas sociaux pour trois-quarts d'entre eux, et 43 % sont des femmes.

Les activités de l'équipe interne de la SCIC GRAP en 2013 se sont essentiellement portées sur l'accompagnement aux activités (commercial, gestion, informatique, etc.), l'aide à la création d'activités, l'aide à la reprise d'entreprise et le "management de transition", l'ingénierie de projets d'innovation sociale, la formation, et la participation à la création du pôle territorial de coopération économique (PTCE) Agri-Alim.

La SCIC GRAP a reçu en 2013 plusieurs distinctions : le Trophée Mag 2 Lyon, catégorie entrepreneuriat, le Trophée URSCOP de la création pour la Halle d'Oullins et pour le projet de reprise de Prairial en coopérative.

### c) - Programme d'actions pour 2014 et plan de financement prévisionnel

Aujourd'hui, la SCIC GRAP accompagne 13 activités. A la fin de l'année 2015, l'objectif est d'atteindre un minimum de 20 activités accompagnées, et d'intégrer davantage d'activités déjà existantes.

La SCIC GRAP a vocation à être un outil de structuration de la filière et de professionnalisation des acteurs qui la constituent, qu'ils soient porteurs d'un nouveau projet ou salariés de longue date d'une activité existante. Ce projet recèle donc un potentiel d'effet levier sur l'emploi et la création de plusieurs dizaines de projets. A ce titre, la SCIC GRAP s'est engagée en 2014 dans une démarche de soutien à l'insertion des jeunes non qualifiés avec le soutien du dispositif "Emplois d'avenir". Cette démarche a permis de recruter 2 jeunes à temps plein à la date du 1er septembre 2014, avec un objectif de 2 embauches supplémentaires d'ici au 31 décembre 2014.

Enfin, la Halle d'Oullins, lancée début 2014, constitue un vrai marqueur pour l'agglomération dans son soutien à la filière alimentaire locale de qualité et apporte une réponse nouvelle aux besoins des Grand-lyonnais dans ce domaine.

Le plan d'actions présenté représente un budget de 160 798 €. La Communauté urbaine est sollicitée à hauteur de 24 000 €.

#### Budget prévisionnel 2014

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
autres achats non stockés	1 806	production vendue	101 798
services externes	14 426	Région Rhône-Alpes	30 000
autres services externes	24 001	Ville de Lyon	5 000
impôts et taxes	1 134	Communauté urbaine de Lyon	24 000
frais de personnel	117 163		
dotations aux amortissements et provisions	1 716		
charges financières	552		
<b>Total</b>	<b>160 798</b>	<b>Total</b>	<b>160 798</b>

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 24 000 € au profit de la SCIC GRAP dans le cadre de son programme d'actions 2014. Ce montant est en baisse par rapport au soutien accordé en 2013. Ce soutien est apporté conjointement à la Région Rhône-Alpes, qui participe à hauteur de 30 000 € pour 2014, dans le cadre du dispositif Déclic solidaire. La Ville de Lyon participe, quant à elle, à hauteur de 5 000 € ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 24 000 € au profit de la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Groupement régional alimentaire de proximité (GRAP) dans le cadre de son programme d'actions pour l'année 2014,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et la SCIC GRAP définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

**3° - Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2014 - compte 6574 - fonction 90 - opération n° 0P01O1578.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 17 décembre 2014.**